

Frontières et identités nationales

Il aura donc fallu dix ans pour que la thèse de Peter Sahlins, soutenue à Princeton en 1986, soit traduite en français¹. L'édition française, dans un souci commercial semble-t-il, laisse entendre dans le titre que toute la chaîne des Pyrénées est étudiée. En fait, il s'agit seulement de la Cerdagne, qui n'était d'ailleurs pas mentionnée dans le titre original : *Between France and Spain : Boundaries of Territories and Identity in a Pyrenean Valley, 1659-1868*. Cela n'ôte cependant rien à l'intérêt de ce travail, extrêmement bien documenté - l'ouvrage compte cinquante-six pages de notes - et s'appuyant sur un socle conceptuel très solide constitué d'un grand nombre de travaux espagnols, anglo-saxons et français.

De 1659 à 1868, c'est-à-dire du traité des Pyrénées au dernier traité de Bayonne, Peter Sahlins s'est attaché à analyser la formation de la frontière et des identités espagnole et française en Cerdagne, laboratoire idéal pour comprendre ces processus tant il s'agit d'une contrée culturellement homogène au milieu du XVII^e siècle et qui, en 1659, se voit partagée arbitrairement en deux par la France et l'Espagne. Comment en un peu plus de deux siècles, ces deux ensembles vont-ils se différencier économiquement et culturellement ? Pour répondre à cette question, l'auteur s'est intéressé surtout aux protagonistes directs de l'histoire locale - les paysans, contrebandiers, déserteurs, maires, etc. - plutôt qu'aux chancelleries. Le résultat de ce renversement de perspective remet en cause l'idée que les frontières imposées par le haut ne sont que combattues par les populations locales. La réalité est bien plus complexe et ce que nous montre cet ouvrage, c'est un processus d'appropriation de la frontière par la société locale cerdane.

Jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, la population résiste au mouvement encore limité d'incorporation imposé différemment par chacun des deux États. Mais à partir de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, les niveaux local et national vont commencer à se juxtaposer sur la frontière. Ainsi, les multiples disputes entre villages vont être "nationalisées" par les populations locales, en nommant par exemple les adversaires par leur nationalité. Quant au bornage définitif, c'est plus de deux siècles après le traité des Pyrénées et à la demande des Cerdans eux-mêmes qu'il fut effectué. Une véritable dialectique du local et du national est donc à l'œuvre. Elle correspond à une "nationalisation du local, et une localisation du national", tendant à démontrer que l'adoption d'une identité nationale ne se fait pas obligatoirement au détriment de l'identité locale.

Jean-Christophe GAY

Université de la Réunion

¹. Sahlins, P., 1996, *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*, Paris, Belin, 416 p.